

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : Mercredi 21 juin 2006

Lieu : Salle Europe - Conseil général de l'Isère, Hôtel du Département
7 rue Fantin Latour - Grenoble - Tél : 04 76 00 38 38

Inscriptions préalables auprès de la délégation à la formation de la cour d'appel de Grenoble - Bernard Azema. Par fax : 04 38 21 20 17
Par m.el. : mdf.ca-grenoble@justice.fr
Tél : 04 38 21 23 17

Date limite d'inscription : 13 juin 2006

Organisation : Institut des Risques Majeurs
François Giannoccaro, tél : 04 76 47 73 73
francois.giannoccaro@irma-grenoble.com



JOURNÉE D'ÉTUDE

A l'intention des magistrats des Cours d'appel de Grenoble et de Chambéry et du tribunal administratif de Grenoble

■ De l'expertise des risques naturels aux prises de décision : les difficultés

Mercredi 21 juin 2006
au Conseil général de l'Isère

Avec une reconnaissance de terrain du site dit :
«les ruines de Séchilienne»



De l'expertise des risques naturels aux prises de décision : les difficultés

Objectifs de la journée d'étude

Matin

- Donner une lisibilité sur la connaissance des risques naturels et de leur gestion administrative
- Identifier les outils d'aide aux prises de décision dans la prévention des risques
- Identifier les acteurs (rôles et responsabilités) qui sont impliqués dans le traitement des risques

Thèmes de la table ronde :

- Les difficultés de l'expertise des risques naturels, la prise en compte de l'incertitude
- Les prises de décisions dans un système et un jeu d'acteurs complexes
- Le rôle de l'expert dans la prise de décision
- Les analyses ex/post : leur condition de pertinence

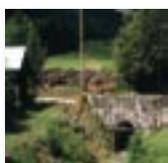
Après midi :

- Reconnaissance de terrain du site des Ruines de Séchilienne

A l'initiative de



Cette journée s'inscrit dans le programme de formation continue déconcentrée des magistrats des cours d'appel de Grenoble et Chambéry et a pour ambition d'informer les participants sur la définition et la prévention des risques naturels particulièrement marqués dans notre région.



PROGRAMME

- 8h15** Accueil et café en salle Europe
- 8h40** Ouverture de la journée par Serge **Revel** -Vice-Président du Conseil général de l'Isère en charge du développement durable, de l'environnement et du schéma départemental des déchets, Président de la cli de Creys-Malville, Maire de Pressins
Propos de Michel **Morin** - Préfet du département de l'Isère
Propos de Charles **Catteau** Premier Président de la Cour d'appel de Grenoble
Jean Claude **Vuillemin** Procureur Général près de la Cour d'appel de Grenoble
Introduction de Bernard **Azema** – Magistrat délégué à la formation de la Cour d'appel de Grenoble
- 9h05** Présentation de la journée d'étude par Henri de **Choudens**
Président de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble

PREMIÈRE PARTIE : approche de la problématique de prévention des risques naturels, des acteurs en présence et des outils d'aide à la décision



- 9h10** Introduction du film vidéo « Déluge sur Vaison » par Daniel **Duband**,
Président de la Commission hydrologie - Conseil Supérieur de la Météorologie
- 9h20** Film vidéo « Déluge sur Vaison la Romaine » - 1992 - IRMa
- 9h50** Les risques naturels : de la connaissance pratique à la gestion administrative par Liliane **Besson** – Géologue expert – Administrateur de l'Institut des Risques Majeurs et de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles
- 10h35** Les risques naturels : les acteurs en présence face au système de décision et leur cadre d'action par Philippe **Sionneau** – Responsable du service eau-environnement-risques - DDE de l'Isère
- 11h00** Echanges puis pause

DEUXIÈME PARTIE : enrichissement de la réflexion autour du rôle de l'expert dans la prise de décision

- 11h15** Approche du contexte d'incertitude dans le risque hydrométéorologique par Charles **Obled** – Professeur à l'Institut national polytechnique de Grenoble
- 11h35** Les risques naturels en montagne : aspects juridiques de l'affichage de l'incertitude dans les expertises par Jean-Marc **Tacnet** – Cémagref de Grenoble – Unité Erosion Torrentielle Neige et Avalanches

TABLE RONDE : "De l'expertise scientifique et technique des risques naturels aux prises de décisions : les difficultés"

- Face à un système et un jeu d'acteurs complexes, face à des phénomènes naturels compliqués et difficile à prévoir avec des données incertaines pouvant faire appel à plusieurs expertises trois questions :
- Comment prendre une décision pour les acteurs intervenants dans la prévention des risques naturels (Elus, service de l'Etat, experts ou techniciens) ?
 - Quel est le rôle joué par l'expert dans la prise de décision ?
 - Comment décider des responsabilités pour le juge dans le cadre d'une procédure en rapport avec les risques naturels ?

Présidée et animée par Paul-henri **Bourrelier** Vice-président de l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes naturelles

En présence de :

Paul **Baudoin**, Sous-préfet, Directeur de cabinet de la préfecture de l'Isère,
Albert **Pasquier de Franclieu**, Maire de Saint-Geoire-en-Valdaine
Philippe **Sionneau**, Responsable du service eau-environnement-risques - DDE de l'Isère
Daniel **Duband**, Président de la Commission hydrologie – Conseil Supérieur de la Météorologie
Genevieve **Decrop**, Sociologue

13h00 Déjeuner au Conseil général de l'Isère (salle du restaurant)

RECONNAISSANCE DE TERRAIN

- 14h30** Départ en bus vers le site dit des « Ruines de Séchilienne »,
15h30 Reconnaissance du site dit des « Ruines de Séchilienne » avec Gilles **Strappazon**,
Maire de Saint Bartélémy de Séchilienne
- 17h00** Fin de la journée – retour sur Grenoble